



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**

Service de l'aménagement, de la biodiversité  
et de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER  
Tél. : 03 87 34 33 27  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
Réf. : CBI

**Monsieur le Maire de WOIPPY**  
**1, place de l'Hôtel de Ville**  
**PB 80820**  
**57148 WOIPPY CEDEX**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de  
l'environnement concernant des travaux sur cours  
d'eau**

Metz, le 5 avril 2016

**PJ : Dossier de déclaration  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Travaux d'aménagement d'un tronçon du ruisseau du Feigne sur la commune de  
WOIPPY**

Ce dossier a été déposé par la **SCCV le Domaine de Bellevue, domiciliée 7 rue  
Bernanos à Metz 57050**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2016-00122**» en date du 5 avril 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau

Valérie ANTOINE-POTIER